



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES FORÊTS

VINGTIÈME SESSION

Rome (Italie), 4-8 octobre 2010

POSSIBILITÉS NOUVELLES ET DÉFIS ÉMERGENTS DANS LES DOMAINES DE LA FINANCE ET DE LA GOUVERNANCE FORESTIÈRES

Renforcement du soutien financier public à la gestion durable des forêts

INTRODUCTION

1. Le financement durable des forêts constitue désormais un défi majeur, partout dans le monde. Face à une meilleure reconnaissance des liens entre les forêts et le développement durable, un engagement financier s'inscrivant dans la durée s'avère essentiel pour la mise en œuvre effective des programmes forestiers nationaux et d'autres cadres stratégiques analogues, dans les pays membres.
2. Les fonds destinés à la gestion et à la protection des forêts proviennent principalement du budget de l'Etat, de la vente de biens et de services forestiers, d'investissements privés et de l'aide internationale. Le secteur public joue un rôle important, car sa contribution est souvent la seule source de financement des activités forestières à visées sociales et environnementales. Il faut surtout souligner que c'est à lui qu'il revient de mettre en place le cadre politique et institutionnel nécessaire pour attirer des investissements, notamment en provenance d'organisations du secteur privé, de particuliers et d'organismes publics extérieurs au secteur forestier. Un engagement financier renforcé et continu de la part du secteur public est donc essentiel pour une gestion durable des forêts.

LES DIFFICULTES DU FINANCEMENT PUBLIC

3. La prise de conscience croissante des biens et services multiples que les forêts fournissent à la société, s'est accompagnée d'une augmentation de la pression sur ce secteur. On se rend mieux compte de la contribution des forêts au développement économique et notamment à la réduction de la pauvreté et à l'emploi rural. Toutefois, dans de nombreux pays, le secteur forestier

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

continue d'être pénalisé par des budgets limités et des investissements insuffisants, ce qui fait que la progression vers une gestion durable des forêts demeure difficile. Près de 80 pour cent des forêts de la planète appartiennent au domaine public, mais les recettes tirées des forêts ne sont souvent pas entièrement réinvesties dans le secteur.

4. La plupart des responsables forestiers sont fréquemment appelés à convaincre les autorités centrales chargées des finances et de la planification de la nécessité d'allouer des fonds suffisants à la protection, à la mise en valeur et à la gestion durable des forêts. Les décideurs, qui doivent satisfaire de nombreuses demandes avec un budget limité, accordent souvent un faible niveau de priorité aux forêts et à la foresterie. Même dans les pays qui disposent de ressources financières importantes, les fonds publics alloués à ce secteur restent modestes. Par ailleurs, la foresterie est souvent considérée comme un secteur « vieux jeu », dont les stratégies et les approches dépassées ne parviennent à attirer ni l'attention des décideurs publics, ni les principales sources de financement.

5. Dans plusieurs pays, les organismes forestiers font l'objet d'un vaste processus de restructuration et de rationalisation, avec parfois fusion complète avec d'autres institutions. Leur visibilité, leur influence et leurs financements s'en trouvent d'autant plus réduits.

ACCROISSEMENT DES RESSOURCES FINANCIÈRES PUBLIQUES: NOUVELLES PERSPECTIVES

6. Des progrès ont été accomplis récemment dans la recherche et la mise en œuvre de nouvelles solutions pour donner plus de poids aux forêts et à la foresterie, et élargir et diversifier leur base financière. De nouveaux moyens sont mis au point pour élargir les sources de financement, notamment des stratégies qui visent à faire prendre conscience de l'intérêt que présente la forêt pour les populations et pour le progrès socioéconomique.

Renforcement de la coordination intersectorielle et constitution de réseaux

7. Certains pays ont pu faire valoir clairement en quoi la gestion durable des forêts pouvait contribuer à un large éventail d'objectifs et de priorités de développement, depuis l'éradication de la pauvreté et la fourniture d'eau potable, jusqu'à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets. D'importantes réformes ont permis d'assurer une plus grande participation de diverses parties prenantes, et ont aidé le secteur forestier à mobiliser des fonds dans certains domaines, développement énergétique, écotourisme, santé et emploi rural, notamment. Des efforts substantiels ont également été déployés dans certains pays afin de promouvoir les coopératives forestières, les fédérations de sylviculteurs et les groupes d'entraide (par exemple, la foresterie communautaire au Népal), et mobiliser ainsi des ressources supplémentaires.

8. D'autres stratégies institutionnelles novatrices ont été adoptées, avec notamment la création de « fonds forestiers » spéciaux (par exemple, le fonds pour l'Amazonie au Brésil, le fonds pour la mise en valeur et la protection des forêts de Lam Dong au Viet Nam, et le Fondo Nacional de Financiamiento Forestal au Costa Rica), et la promotion de nouvelles alliances (alliances entre les communautés et le monde des affaires, alliances entre le secteur public et le secteur privé, partenariats nationaux et internationaux) pour sensibiliser l'opinion publique et mobiliser des fonds en faveur de la foresterie.

Tirer parti des crises pour créer de nouvelles possibilités

9. Dans certains cas, des situations de crise ont été porteuses d'opportunités dont les forêts ont profité. Ainsi, par exemple, le programme mexicain de paiements pour services hydrologiques, qui offre des incitations monétaires aux propriétaires pour qu'ils préservent le couvert forestier dans les bassins versants en situation critique, a été mis en place principalement pour faire face à de graves conditions de sécheresse et de pénurie d'eau. Cette initiative a été applaudie par toutes les parties prenantes, du Congrès mexicain jusqu'aux communautés locales. De même, en Chine, une grave sécheresse, qui a sévi en 1997, et des inondations dévastatrices le long du Yangtze ont incité le gouvernement à lancer un programme de conversion des terrains en pente. Ce programme, qui vise à convertir en forêts 14,67 millions d'hectares de terres agricoles d'ici à 2010, qui intéresse des dizaines de millions de ménages ruraux et qui bénéficie d'un budget de plus de 40 milliards d'USD, est l'un des plus importants de ce type.

10. La crise financière mondiale actuelle a aussi offert des occasions de relancer le développement du secteur forestier. Un certain nombre de pays (Canada, Chili, Chine et États-Unis, par exemple) ont inscrit la création d'emplois dans le secteur forestier dans leurs plans de relance économique. Dans le contexte du changement climatique, investir dans la foresterie présente le double avantage de ralentir le déboisement et la dégradation des forêts, et d'augmenter le piégeage du carbone grâce à un boisement accru et à une meilleure gestion des forêts. Compte tenu de l'effort qui est fait actuellement pour réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD-plus) et pour atténuer les effets de la réaffectation des terres (avec pour conséquence un déboisement qui contribue de manière significative aux émissions mondiales de carbone), c'est un investissement qui a une importance non négligeable.

La foresterie en tant que moteur du développement économique rural

11. De nombreux pays considèrent également la reconstitution de la base de ressources naturelles en milieu rural comme une étape essentielle vers des économies plus vertes, plus équitables et plus durables. Plus de 1,5 milliard de personnes dans le monde tirent leurs moyens d'existence de la forêt, et ce sont souvent les plus pauvres parmi les pauvres, notamment les femmes, qui en sont les plus tributaires. Les produits et les services de la forêt sont importants pour ces couches défavorisées de la société, pour qui ils constituent une sécurité pendant les périodes critiques et qui en tirent à la fois des moyens d'existence et des revenus en espèces. Les ressources forestières ont aussi un effet égalisateur sur la répartition des revenus entre les ménages ruraux. La foresterie et les entreprises forestières pourraient être le moteur du développement économique rural et aider les pays à progresser résolument sur la voie d'une économie plus verte. La foresterie est moins exigeante en capitaux et autres intrants, et s'adapte aux conditions et aux capacités locales. Tout en favorisant des économies capables de s'adapter, le renforcement de la base de ressources naturelles et la création de richesses peuvent promouvoir l'installation de nouvelles entreprises et la création de nouvelles infrastructures dans les villages. Les revenus obtenus grâce aux emplois ainsi créés auront un effet multiplicateur, du fait qu'ils stimuleront la production et la création de nouveaux emplois. Enfin, la revitalisation des villages allégerait la pression exercée sur les villes.

12. En dépit de ces nouvelles opportunités, la viabilité économique de la foresterie au niveau mondial demeure un élément sensible, le secteur étant aux prises avec le problème de la consolidation et de la diversification de son assiette financière. Le déboisement et la dégradation des forêts continuent de menacer la progression vers une gestion durable des forêts: ces dix dernières années seulement, 130 millions d'hectares environ ont été perdus. Il est donc urgent de

porter les forêts à l'attention de l'opinion publique et de mettre en valeur le profil économique et politique du secteur, notamment en faisant valoir la contribution qu'il peut apporter dans la lutte contre les problèmes d'aujourd'hui – changement climatique, réduction de la pauvreté et insécurité alimentaire. La réalisation de cet objectif requiert néanmoins des actions et des stratégies nouvelles.

POINTS À EXAMINER

13. Comme indiqué ci-dessus, diverses stratégies et approches novatrices ont été mises en œuvre afin de renforcer les financements publics destinés aux forêts et à la foresterie; la documentation disponible à ce sujet est cependant limitée. La communauté internationale a reconnu qu'une bonne information sur les ressources existantes serait nécessaire pour pouvoir progresser dans ce domaine, et il a été convenu de procéder à une 'cartographie' de l'architecture actuelle et des nouvelles possibilités en matière de financement forestier. Plus récemment, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont décidé de créer un groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée, chargé d'élaborer des propositions portant sur des stratégies visant à mobiliser des sources de financement en faveur de la gestion durable des forêts, et ils ont lancé un processus de facilitation pour aider les États Membres¹. Le Comité souhaitera peut-être tirer parti des résultats de ces processus, tandis que le dialogue engagé dans le cadre de la présente session contribuera au partage d'expériences des responsables de services forestiers, et permettra au Comité de donner des orientations en vue de l'élaboration de stratégies appropriées pour promouvoir des financements publics durables et une collaboration régionale et internationale dans ce domaine.

14. Le dialogue entre les responsables de services forestiers sera centré sur les points suivants:

- les programmes ou stratégies spécifiques pour lesquels l'organisme forestier a pu mobiliser un soutien public ou privé externe et assurer des financements supplémentaires; et
- les approches nouvelles et novatrices potentielles pour renforcer les financements publics destinés à des objectifs forestiers clairs et concrets.

15. Le Comité souhaitera peut-être recommander aux pays Membres de tirer pleinement parti des leçons de l'expérience acquise afin d'élargir et de diversifier la base économique du financement des forêts et de la foresterie.

16. Le Comité pourra également, s'il le souhaite, demander à la FAO d'apporter son appui aux efforts déployés par les pays pour renforcer le soutien financier public aux forêts, en axant notamment son attention sur:

- la promotion des capacités institutionnelles et de la mise en commun des connaissances;
- l'élaboration de stratégies nationales viables pour le financement des forêts au moyen de mécanismes tels que les programmes forestiers nationaux;
- l'intégration de la gestion durable des forêts dans les plans et les programmes nationaux de développement; et

¹ E/2009/118-E/CN.18/SS/2009/2: Moyens de mise en œuvre d'une gestion durable des forêts

- le soutien à la formulation de mécanismes novateurs comme par exemple les fonds nationaux pour la mise en valeur des forêts.

17. Le Comité souhaitera peut-être donner également des indications à la FAO dans le cadre du soutien apporté aux initiatives en cours en matière de financement forestier, notamment au sein des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts.